

Détail du remboursement

| Acte | Montant de la dépense | Base de remboursement | Remboursement part obligatoire | Remboursement part complémentaire | Total remboursable |
|--------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| SPR65 | 670,00 | 139,75 | 97,83 | 391,30 | 489,13 |
| Total | 670,00 | | 97,83 | 391,30 | 489,13 |

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La responsable du dossier

Francoise Morvan

MSA d'Armorique
Assurance maladie complémentaire

(1) Ce montant est indiqué à titre informatif et sert au calcul du remboursement de l'assurance complémentaire.

(2) Les montants sont exprimés en euros.

(3) Attention ! Les informations mentionnées ci-dessus relatives aux montants complémentaires estimés correspondent aux données présentes dans les bases MSA à la date indiquée, et sont fournies à titre purement indicatif. L'assuré ou le professionnel de santé ne pourra en aucun cas se prévaloir de ce document dans le cas où le remboursement réel servi serait différent des montants mentionnés ci-dessus. De même, ces informations ne constituent pas une prise en charge et ne vous permettent pas de bénéficier de la dispense d'avance des frais, à l'exception de la convention tiers-payant signée entre l'Assurance Maladie et certains professionnels de santé.

MSA d'Armorique

www.msa-armorique.fr

Siège social : 3, rue Hervé de Guébriant

29412 Landerneau Cedex

Tél. 02 98 85 79 79 Fax : 02 98 85 79 09

12, rue de Paimpont

22025 Saint-Brieuc Cedex 1

Tél. 02 96 78 87 00 Fax : 02 96 78 87 59

folio 1/1